

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS)

Agence de Ghardaïa - Rue Talbi Ahmed
NIF : 408025000100091

PREMIÈRE MISE EN DEMEURE

Projet :	« Réalisation d'un centre de paiement et de contrôle médical à Koudiat Ech-Chouf – El Guerrara – Wilaya de Ghardaïa »
Entreprise :	Groupement « Société El Amal & Entreprise de travaux de bâtiment à tous les stades Bensaha Ahmed »

- Vu le marché n° 001/2025 en date du 03/11/2025, conclu avec le Groupement ITIHAD représenté par Monsieur Bensaha Ahmed ;
- Vu l'ordre de service (ODS) de démarrage des travaux n°11/2025 en date du 03/11/2025 ;
- Vu les rapports du bureau d'études chargé du suivi, faisant état d'un retard et d'un faible rythme d'avancement des travaux ;
- Vu le procès-verbal de la réunion tenue le 16/07/2026 au siège de la Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés, Agence de Ghardaïa ;
- Vu l'approche de l'expiration des délais contractuels ;

Une **première mise en demeure** est adressée à Monsieur Bensaha Ahmed, représentant du Groupement ITIHAD, dont le siège est situé à Metlili El Djedida, commune de Metlili, Wilaya de Ghardaïa,

À l'effet de renforcer le chantier en moyens matériels et humains suffisants et de rattraper le retard, dans un délai maximum de **huit (08) jours** à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale.

En cas de non-respect de cette mise en demeure, les mesures légales prévues par la réglementation en vigueur seront prises à son encontre.